

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 50 (1958)
Heft: 8

Artikel: À la conquête des libertés syndicales : un siècle de lutttes et de progrès sociaux
Autor: Groux, Edmond
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-385058>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A la conquête des libertés syndicales : un siècle de lutttes et de progrès sociaux

Par Edmond Groux

« L'assemblée approuve la fondation d'une Fédération suisse des typographes pour développer l'art typographique et défendre les intérêts de ses membres. Les participants se prononcent dans ce sens pour eux et leurs mandants et considèrent le 15 août 1858 comme la date constitutive de la Fédération suisse des typographes. »

Au Café de la Tour, à Olten, soixante ouvriers et treize maîtres imprimeurs saluent cette proposition par des applaudissements bruyants. Le premier syndicat national ouvrier d'Europe portera le nom de *Schweizerischer Typographenbund*. Au début de l'assemblée, une production de la Chorale typographique de Berne a donné la note joyeuse qui convient à cette naissance. Devant le berceau, les participants déposent leur offrande : une somme de 100 fr., fruit d'une collecte opérée pendant le dîner. Elle est destinée à la création d'une caisse générale d'invalidité et de secours aux veuves et aux orphelins. Alors que la caisse d'invalidité entrera immédiatement en vigueur, la caisse des veuves et des orphelins attendra un siècle avant de déployer ses heureux effets. A l'occasion de son centenaire, la F. S. T. réalisera le vœu exprimé en 1858 par ses membres fondateurs. Comme quoi les idées généreuses finissent toujours par secouer la poussière des années.

Idee généreuse aussi que celle de créer un syndicat national unissant les gens de l'imprimerie, idée lentement germée dans les cercles de compagnons, les guildes typographiques, les organisations ouvrières et patronales. Ce métier de sorcier, terreur des copistes et grand espoir des humanistes, rapproche singulièrement ceux qui le pratiquent. A peine le XV^e siècle est-il illuminé par la prodigieuse invention, que les servants de l'art nouveau demandent et obtiennent le droit de porter l'épée, privilège des chevaliers et des hommes de lettres. Bien mieux, les compagnons se groupent et, pour appuyer leurs revendications, arrêtent le travail. C'est ainsi qu'à Bâle, en 1471 déjà, les typographes se mettent en grève. Le tribunal de ville règle le différend. Cela une trentaine d'années après les premiers balbutiements de l'imprimerie !

Ainsi durant des siècles, d'un pays à l'autre, de villes en ateliers, compositeurs et pressiers font l'apprentissage de la solidarité. Leur profession les met en contact avec les idées nouvelles qui bouillonnent dans les cerveaux. Malgré les interdits, la censure et la prison, le savoir, jusqu'alors réservé à quelques initiés, éclate et se répand. L'imprimerie, pour le meilleur et pour le pire, apporte au monde la connaissance et la science... parfois sans conscience pour la ruine de l'âme.

Les disciples de Gutenberg, dans les caves qui leur servent d'ateliers, déchiffrent les manuscrits, lèvent la lettre à la lumière des quinquets, tirent, une à une, sur des presses à bras, des épreuves sur papier humide. Métiers malsains par absence d'hygiène, journées de travail interminables, salaires dérisoires. Parmi les ouvriers, pourtant, de véritables savants, nourris de grec et de latin, mais aussi des poètes, des farceurs, des instables qui ne rêvent que trimard et chansons!

Ils ont leurs coutumes sacrées et s'ils vénèrent Saint-Jean-Porte-Latine, Bacchus n'est point leur ennemi. Une arrivée, un départ, le baptême d'un compagnon frais émoulu, tout leur est motif de réjouissance. Ces travailleurs du livre suivent le conseil de Rabelais: « Buvez toujours avant la soif, jamais elle ne viendra! » Mais qu'un des leurs connaisse quelque revers: maladie, deuil, chômage, discrètement un chapeau circule dans l'atelier et la somme récoltée immédiatement remise au malchanceux.

Cette générosité spontanée, ainsi que certains usages ont survécu jusqu'à nos jours, Dieu merci.

Nous croyons quant à nous que le syndicat aujourd'hui centenaire a pris racine dans cet esprit qui s'est manifesté au lendemain même de l'avènement de l'imprimerie. Certes, il y eut bien des déboires, des luttes surnoises avant que des sociétés typographiques viables se constituent dans notre pays. Après l'abolition du compagnonnage, la venue de la révolution industrielle et les bouleversements qui ébranlèrent l'Europe, le besoin de s'unir s'imposa chez les typographes. Dans notre pays, en 1832, à Saint-Gall, se constitue une *Typographia*; Berne suit en 1848, Genève en 1850, imitée deux ans plus tard par Lausanne. Puis dans toutes les localités importantes naissent ces futures cellules de la puissante fédération promise à l'avenir le plus brillant.

Avant même la création de la F. S. T., les typographes possédaient leur organe syndical de langue allemande, l'*Helvetische Typographia*, dont le premier numéro paraît le 15 décembre 1857. Il est dû à l'initiative de la Société typographique bernoise à la suite d'un échec sur une question de salaires. Ce journal, qui paraît encore aujourd'hui, contribua pour une large part à la création d'une fédération suisse.

Lorsque le 15 août 1858, à Olten, nous l'avons vu, l'assemblée constitutive se prononçait dans l'enthousiasme pour l'union des typographes de toute la Suisse, treize patrons assistaient aux délibérations. Les buts de cette fédération, lors de la première assemblée générale, à Zurich, le 22 mai 1859, étaient ainsi énoncés:

« La Fédération suisse des typographes, fondée à Olten le 15 août 1858, est une association de patrons établis en Suisse et d'ouvriers y exerçant leur activité. Elle s'est fixé les buts suivants:

- » a) assurer le développement et la défense de l'imprimerie suisse et améliorer le gain;
- » b) créer une union mutuelle pour se protéger contre la concurrence déloyale;
- » c) établir des garanties réciproques entre patrons et ouvriers;
- » d) développer la profession en perfectionnant l'art typographique;
- » e) réglementer les apprentissages. »

Les fondements de l'édifice posés, il s'agit de construire. Il est prévu un Comité central composé d'un président et de douze membres: six patrons et six ouvriers. Les promoteurs du syndicat voyaient déjà s'édifier une communauté professionnelle où patrons et ouvriers pourraient travailler au bien de l'imprimerie pour le grand bienfait de tous ses membres. Mais très tôt les intérêts divergent: capital et travail sont face à face. Les typographes demandent la création de règlements locaux s'inspirant d'un projet élaboré par le Comité central. On ne veut plus du travail le dimanche trop répandu, il faut codifier l'apprentissage, fixer de nouveaux salaires. Le travail aux pièces est alors à la mode: les journaux et les livres se composent à la main et la plupart des compositeurs, rétribués selon un tarif qui prend pour base mille lettres levées, « piochent » dans les casses tout au long de journées qui s'étirent sur onze heures.

Les entreprises n'entendent pas que les ouvriers s'ingèrent dans les questions d'apprentissage, pas plus que dans celles des salaires et de l'organisation du travail. Certains syndiqués pensent qu'il convient d'alléger les revendications de la F. S. T., d'autres sont pour la transformation de la fédération en un organisme strictement ouvrier. Finalement on adoucit les statuts. Mesure qui laisse les patrons toujours réticents. En 1861, les deux derniers maîtres imprimeurs qui font encore partie du Comité central déposent leurs mandats et sont remplacés par des ouvriers.

La jeune fédération, forte de 215 membres, traverse une grave crise provoquée par la décision de son Comité central de soumettre l'*Helvetische Typographia* à la censure. Chatouilleux sur les principes, les typographes n'admettront jamais que l'exécutif touche à l'indépendance des journaux syndicaux. Cette liberté de la presse fédérative, sacrée, n'ira pas sans causer parfois de graves soucis au rédacteur responsable élu en votation générale. Celui-ci ne peut faire partie d'un comité syndical et doit respecter l'opinion de ses correspondants, tout en veillant aux intérêts supérieurs de la fédération. Position funambulesque où plus d'un s'est cependant illustré! Dans le premier conflit qui opposera le Comité central et les membres au sujet de l'organe syndical, ces derniers triompheront et le président central se verra contraint à la démission.

Des problèmes nouveaux se posent à tous ceux qui forgent le destin de ce syndicat bien frêle encore. En 1869, les maîtres imprimeurs fondent une association patronale. Du côté ouvrier on s'interroge. Nombreux sont les pessimistes; d'autres jugent la F. S. T. assez forte et attendent avec une tranquille confiance l'activité future de ce partenaire professionnel.

Les ouvriers, par la suite, apprirent, et bien à leurs dépens, que la Société des maîtres imprimeurs visait la division des travailleurs. Estimant la partie ouvrière particulièrement agressive du fait qu'elle voulait imposer une convention collective, les patrons constituent une institution de secours en faveur des ouvriers non membres de la Fédération suisse des typographes. Il s'agit de contenir, avouent les maîtres imprimeurs, les appétits des typographes. Cette institution de secours porte le nom de Caisse suisse des arts graphiques. Véritable syndicat de jaunes, cette caisse se transformera, en 1908, en une organisation chrétienne sociale, le Syndicat suisse de l'imprimerie.

Voilà le bâton lancé dans les roues du char syndical! Tous ceux-là, les sarrasins — selon l'expression consacrée par les adeptes du syndicat libre — seront-ils assez sots pour se laisser appâter par d'illusoires promesses? Le fait est qu'ils freineront, par leur vilaine besogne, plus d'une action généreuse et briseront plus d'une grève.

On le vit bien en 1889, à Zurich, alors que la section s'efforçait d'améliorer le tarif en vigueur. Des propositions sont faites qui demandent la réduction de la durée du travail de dix à neuf heures, un salaire minimum garanti de 35 fr. par semaine. Une grève éclate dans dix imprimeries. La Société des maîtres imprimeurs invite ses membres à faire échouer le mouvement et prend les mesures qu'elle juge utiles. Elle invite les typographes à quitter la F. S. T.

« Les ouvriers imprimeurs libres et indépendants qui ne sont pas disposés à se laisser contraindre par la Fédération des typographes à un arrêt illégal du travail et à porter ainsi préjudice à eux-mêmes et à leurs familles, mais qui ont, au contraire, l'intention, en continuant à travailler dans le calme, de s'assurer comme auparavant des revenus convenables, sont avisés que, s'ils quittent la Fédération des typographes, la Société suisse des maîtres imprimeurs leur assurera, sur la base de cotisations beaucoup moins élevées, les mêmes secours en cas d'invalidité, de décès et de maladie, dès le 1^{er} janvier 1890. »

Le conflit de Zurich s'étend à d'autres sections de Suisse allemande. Toutes les tentatives de conciliation faites par le Comité central du *Typographenbund* sont repoussées par la Société des maîtres imprimeurs. Finalement, en face de la sournoise attitude des briseurs de grève, la F. S. T. perd la bataille. De nombreux membres sont victimes du lock-out. Cent cinquante confrères — pour la plupart mariés — touchent des secours. L'effectif du syndicat s'est

affaibli de 170 membres, mais le *Typographenbund*, dont les patrons avaient juré d'avoir la peau, est toujours vivant. « Même si, dans cette lutte pour le droit et pour l'honneur qui nous a été imposée, nous avons enregistré de lourdes pertes matérielles, nous ne sommes cependant pas battus. La Fédération des typographes poursuivra résolument la lutte », lit-on dans le rapport annuel de 1889.

Cet exemple, parmi d'autres, montre l'action néfaste des égoïstes qui se font les complices de leur propre ruine. Mais plus tard, lorsqu'un mouvement réussi apporte quelque amélioration de salaire, le droit aux vacances, un supplément de vie chère, la diminution des heures de travail, ceux-là qui n'ont point lutté ne manquent jamais d'empocher sans vergogne les bénéfices.

La Fédération suisse des typographes, c'est son titre de fierté, a toujours combattu seule, durant son siècle d'existence, pour l'amélioration des conditions de vie des gens de l'imprimerie. Dans un climat hostile, quelle rude tâche que la sienne, compliquée encore par la passivité des inconscients, des timorés, par l'entrave volontaire de gens trop tôt séduits par le chant des sirènes.

Ajoutez à ces difficultés les événements politiques qui secouent sans cesse l'Europe et dont les répercussions, bien qu'atténuées, ne manquent pas de toucher notre pays. Ainsi les guerres et leurs séquelles : hausse du coût de la vie, chômage, misère.

Nous n'en finissons pas d'énumérer tous les problèmes qui se posent aux divers comités responsables de la marche de ce syndicat qui doit arracher pour ses membres, un à un, les avantages auxquels ils estiment avoir droit. Révolutionnaires dans une époque assoupie dans un conformisme que rien ne doit déranger, les typographes portent avec le sourire les diverses étiquettes dont on les affuble : ainsi en est-il toujours des novateurs. Certes, on compte dans leurs rangs beaucoup de turbulents. De nombreux confrères suisses ont connu, sur le trimard, l'enivrante liberté. D'autre part, venus d'Allemagne, de France, d'Autriche et d'ailleurs, le baluchon sur l'épaule et parfois la guitare en bandoulière, des typographes traversent notre pays. Ce sont des « piégards » aux mœurs bohèmes, qui ne se fixent jamais longtemps quelque part, mais à l'esprit mûri au soleil d'idées progressistes. Leurs passages ne sont pas sans laisser des traces. Ces trimardeurs touchent le viatique, secours accordé dans les diverses sections au prorata des kilomètres, mais une fois l'an seulement. Riches de souvenirs, mais non d'argent, ces compagnons débrouillards dévoilent à beaucoup des horizons nouveaux. Cet échange de main-d'œuvre, non organisé, favorisera certainement la création d'une Internationale des typographes. A l'occasion de l'Exposition universelle qui se tient à Paris en 1889, une première réunion groupe les délégués de treize pays, dont la Suisse. Les diverses organisations représentent soixante-dix mille membres. Les typographes suisses sont chargés d'élaborer un projet pour constituer une fédération internationale.

Ce sera chose faite en 1892, à Berne, où la Suisse est choisie comme siège du Secrétariat international des typographes. Les difficultés engendrées par les guerres qui déchirèrent le monde et l'avènement du fascisme ne rendront point la tâche facile à cette utile institution où la F. S. T. joue un rôle de premier plan. Elle poursuivra tout de même son activité et se transformera, en 1948, en une Fédération graphique internationale groupant les typographes, les lithographes et les relieurs.

1889, grande année pour la Fédération suisse des typographes qui nomme un secrétaire fédératif permanent en la personne de Jacques Schlumpf. Pendant quarante années, ce confrère donnera à « sa fédération » la mesure de son grand talent. Tenace et très habile, il lui ouvrira, avec une patience admirable, le chemin de la prospérité. Dans l'organisation des caisses de mutualité, comme dans les délicats pourparlers contractuels, Jacques Schlumpf ne recule jamais devant ses responsabilités; cette attitude exemplaire lui vaudra la reconnaissance de tous les membres de la F. S. T.

Afin de porter un nouveau préjudice à l'action syndicale de l'organisation ouvrière libre, ici et là des patrons imaginent d'instruire des femmes à la composition. Les typographes ne sont pas des misogynes, mais ils devinent le danger constitué par l'emploi d'une main-d'œuvre féminine. Durant plusieurs années, aussi bien en Suisse romande qu'en Suisse allemande, ils s'opposent farouchement à cette prétention patronale. Certaines maisons engagent tout de même des « typotes ». Les syndiqués quittent ces imprimeries qui sont promptement mises à l'index.

Mais il faut secourir les représsailés, ces victimes de leur action syndicale. Afin de se libérer du joug capitaliste, les ouvriers envisagent la création d'imprimeries coopératives. Cela ne va pas sans susciter de vives controverses. Il faut saluer avec d'autant plus de respect le courage de ceux qui, en 1876, fondèrent à Bâle la première imprimerie coopérative de Suisse.

En Suisse française, curieux parallèle avec la Suisse allemande, un journal syndical, *Le Gutenberg*, existait avant même que se fonde la Fédération des typographes de la Suisse romande. Le premier numéro paraît le 15 avril 1872. Il est dû à l'initiative de la Société typographique de Lausanne. Bien qu'elles fussent en contacts suivis, aucun organe ne lie les sections de Suisse française. Ce journal, qui paraîtra à ses débuts tous les mois — de nos jours il est hebdomadaire — contribuera certainement à la fondation de la Fédération romande, qui voit le jour le 11 mai 1873, à Genève. L'histoire de cette Romande, comme l'appellent encore les typographes de ce petit coin de pays, est celle d'une lutte ardue et incessante pour une vie meilleure. Ces combats continuent ceux qui se livraient dans le cadre de certaines sections depuis longtemps constituées. Mais avec plus d'acharnement. Aux tarifs d'entreprises succèdent des contrats

locaux, puis régionaux. Les grèves sont nombreuses, les représailles sévères. Il faut tout créer, tout organiser: l'apprentissage, les caisses d'entraide mutuelle, recruter de nouveaux membres.

Au sein des comités de section, le travail abonde. Après leur journée de travail, de dévoués confrères s'attellent au labeur administratif et s'adonnent avec enthousiasme à leur tâche de militant. Beaucoup payent cher cette activité. Des listes noires sont établies par certaines maisons et, au lendemain des grèves, les « meneurs » voient se fermer les portes des ateliers. Il en est même qui font connaissance avec la prison.

Lorsque la sombre injustice étend sur l'individu ses ailes de rapace, il faut avoir le moral bien accroché pour croire encore en une société meilleure.

Alors que le typographe ne gagne que 33 fr. par semaine à Genève et à Lausanne et 24 fr. à Fribourg, que de toutes parts la formation professionnelle laisse beaucoup à désirer, que la menace du chômage s'accroît encore par l'acharnement que mettent certains patrons à engager des femmes à la composition, il faut, certes, une dose peu commune de courage pour persévérer.

Avec l'éventualité d'un renvoi toujours suspendu sur sa tête, le militant, tenace, au cœur accroché cet idéal qu'un jour une fédération solide triomphera, le militant, sans forfanterie, laboure son champ envahi par les ronces et les cailloux.

Certes, il y a des faiblesses, des défections, des désillusions amères, des envies de « tout planter là » et des coups de pieds de l'âne douloureux. L'homme, « ondoyant et divers », se retrouve dans toutes les sociétés. Le miracle est qu'il se soit trouvé toujours des âmes bien trempées pour assurer la relève, continuer l'œuvre grandiose à laquelle tant de noms que l'on voudrait citer demeurent attachés.

Où ont-ils puisé la force de poursuivre ce travail de Sisyphe tous ceux qui se sont succédé à la barre? Les difficultés rencontrées et partagées tressent des liens que le temps raffermirait et la profession rapproche bien mieux que les plus beaux discours. De tout temps les typographes ont cultivé la confraternité avec un amour qu'ils n'avouent pas volontiers, mais dont les traits sont visibles à chacune de leurs manifestations. Leur esprit critique, parfois acerbe, né de ce métier exigeant qui les a façonnés, recouvre souvent une solidarité confraternelle que l'histoire même de leur syndicat suffit à illustrer.

Voilà, croyons-nous, le secret qui a permis à ce groupement de fleurir et de se développer.

La Romande, tout naturellement, devait fusionner avec la fédération sœur de Suisse allemande. En 1901, une convention de réciprocité est passée entre le *Typographenbund* et la Fédération des typographes de la Suisse romande.

Mais il faudra attendre le 1^{er} janvier 1917 pour la fusion. Il n'y a plus dès lors qu'une Fédération suisse des typographes.

Entre temps, une grave question préoccupe les ouvriers: l'introduction des machines à composer. Concurrence pour le compositeur à la main, croit-on, ces machines sont l'objet de commentaires passionnés. Est-ce la mort du travail manuel? Dans toutes les sections on s'interroge. En 1900, on renouvelle, à Lausanne, le tarif local. On se contente de le reconduire pour quatre ans, mais on a soin d'y ajouter un article disant:

« Lorsque les machines à composer seront introduites dans une imprimerie à Lausanne, les maîtres imprimeurs ayant signé le tarif s'engagent à n'occuper à ces machines que des ouvriers typographes ayant fait un apprentissage régulier. Le personnel nécessaire au fonctionnement des dites machines sera choisi de préférence parmi les employés de la maison qui les introduit. »

La Société des maîtres imprimeurs s'engage également à discuter à ce moment, d'accord avec la Société des ouvriers typographes de Lausanne, un tarif pour la machine à composer sur les bases du tarif existant.

Si les craintes, bien compréhensibles, se sont révélées vaines, il faut admirer la sagesse et la prudence des syndiqués d'alors, sagesse et prudence qui ont permis aux typographes de s'initier aux machines nouvelles.

Bien d'autres alertes inquiéteront les gens du métier: nouvelles machines à imprimer, procédés d'impression nés de la science moderne. A chaque fois il faudra sauvegarder les intérêts des ouvriers. La F. S. T., attentive, y veillera.

D'autre part, la fusion de 1917 apporte quelques remous dans les rangs des patrons de Suisse française. En effet, il s'agit maintenant d'établir l'unité complète dans le domaine des dispositions contractuelles. Car le tarif uniforme de l'imprimerie appliqué en Suisse allemande et au Tessin et la première convention pour la typographie en Suisse romande prennent fin le 31 décembre 1917. Les maîtres imprimeurs de Romandie tiennent à leur indépendance et ne veulent pas reconnaître les bienfaits du nouveau tarif. Finalement la force du syndicat ouvrier triomphe et le 1^{er} janvier 1918 la convention professionnelle pour l'imprimerie en Suisse est une réalité. Elle comprend 114 pages et 233 articles qui traitent, entre autres, des conditions de travail, de l'apprentissage, des tribunaux d'arbitrage, des bureaux de placement, du tarif des prix d'impression.

Cette convention durera jusqu'au 31 décembre 1922, date à laquelle la Société suisse des maîtres imprimeurs résilie ses engagements et quitte la communauté professionnelle. « Dans tous les cas la communauté professionnelle doit être abolie. Il en est de même des

tribunaux d'arbitrage et de l'Office de conciliation. Nous accordons des vacances après que tous les jours fériés et les jours d'absence indemnisés jusqu'ici auront été abolis. Le principal est de gagner du temps et d'arriver à une période sans tarif pendant laquelle on pourra mieux appliquer une réduction des salaires. » Ainsi s'exprime une assemblée patronale des délégués.

Du côté ouvrier on lutte pour la mise sur pied d'un contrat collectif acceptable. C'est la grève. Les assemblées se multiplient, les entrevues entre les parties aussi. Heures de tension où la communauté professionnelle, profondément ébranlée, traverse une crise sérieuse.

Finalement, grâce à la conciliation d'une commission arbitrale, un contrat collectif national est établi qui prend effet le 12 mars 1923. C'est la confirmation de la semaine de quarante-huit heures conquise en 1919 déjà (quarante-quatre heures pour les compositeurs à la machine), le droit aux vacances (trois jours dans la première année de service, six jours après la troisième année). Le taux des salaires minimums est fixé selon une classification des localités en quatre catégories. Ces salaires sont progressifs de la première à la troisième année d'ouvrier et différencient les célibataires et les mariés. En outre, pour certaines villes, des suppléments de résidence sont accordés.

De nombreux militants, après la grève, payent de leur gagne-pain leur activité syndicale. Le président de la section de Lausanne est condamné à dix jours d'emprisonnement, à 500 fr. d'amende et aux frais de la cause pour « infraction à l'article 15 de la loi vaudoise sur la conciliation et l'arbitrage ».

Ce contrat collectif national de l'imprimerie subira bien des modifications jusqu'à nos jours. Il sera plus d'une fois résilié. Mais il s'est montré, à l'usage, d'une incontestable utilité. Comme il s'est trouvé de farouches doctrinaires pour reprocher à la mutualité d'émousser la combativité des typographes, des extrémistes ont accusé les promoteurs qui ont lutté avec acharnement pour mettre sur pied un contrat collectif d'avoir vendu le droit de grève! Le temps s'est chargé de répondre à ceux qui gardaient au fond du cœur la nostalgie du « bon vieux temps ». La charte de travail élaborée dans l'imprimerie a ouvert la voie à d'autres professions: la paix du travail et la franche discussion entre employeurs et ouvriers, l'expérience le prouve, se sont révélées bien préférables aux coûteuses luttes d'antan.

Le contrat collectif actuellement en vigueur dans l'imprimerie accorde de douze à dix-huit jours de vacances à l'ouvrier selon les années de service, jusqu'à huit jours fériés payés; il fixe, en plus des salaires, les suppléments de renchérissement destinés à atténuer, dans une certaine mesure, la hausse du coût de la vie, etc. Les droits et les devoirs des patrons et des ouvriers sont ici codifiés. Mais sur-

tout ce contrat introduit la semaine de quarante-quatre heures pour tout le personnel de l'imprimerie, qui sera pleinement effective le 1^{er} septembre 1959. La diminution des heures de travail a commencé le 1^{er} septembre 1956, à raison d'une heure par année.

On cite souvent le contrat qui régit la typographie — le premier qui vit le jour en Suisse — comme un modèle du genre. Les disciples de Gutenberg sont heureux qu'en cette année du centenaire leur contrat s'orne d'une conquête nouvelle: la semaine de quarante-quatre heures. La bataille ardue pour arriver à ce résultat a duré six mois, pendant lesquels pourparlers et assemblées ont montré la belle vitalité de la F. S. T.

Les succès syndicaux enregistrés par la Fédération suisse des typographes au cours de son siècle d'existence ne sont pas l'effet du hasard. Passionnés de leur métier, dès les débuts, ceux qui firent cette fédération la voulaient forte et unie. Ils savaient qu'un syndicat, pour triompher, doit élever le niveau professionnel de ses membres. Plus que tout autre état peut-être, l'imprimerie a connu et connaît encore une évolution technique prodigieuse. Art et industrie, la typographie exige de ses servants une adaptation rapide aux nouveautés qui naissent chaque année. Dans les pourparlers contractuels, la qualité de la main-d'œuvre est un atout majeur. Les valeureux pionniers, avec une prescience que les ans n'ont point démentie, ont encouragé la formation professionnelle. En collaboration avec les autres organisations intéressées à la typographie, le syndicat ouvrier libre a travaillé d'arrache-pied à l'élaboration d'un code réglementant l'apprentissage et les examens de tous les métiers de l'imprimerie.

Cette œuvre de formation professionnelle, la F. S. T. l'a toujours mise à son programme, puisqu'elle compte en son sein, depuis des décennies, des groupements éducatifs dont personne aujourd'hui ne conteste l'utilité. Conducteurs de machines, compositeurs à la main, compositeurs à la machine, correcteurs, personnel dirigeant se réunissent dans leurs groupements distincts pour y parler métier et affûter leurs connaissances. Fleurons de la fédération, ces clubs d'entraide culturelle connaissent une activité qui fait honneur au syndicat centenaire. Cours, causeries, visites instructives, chaque hiver s'élaborent d'attrayantes manifestations. Aujourd'hui comme par le passé, et bien que l'homme soit sollicité de toutes parts, ces groupements sont nécessaires à la vie de la Fédération suisse des typographes.

Et les Jeunes typographes, association qui réunit dans toutes les sections des groupements d'apprentis, de quelles attentions ne sont-ils pas l'objet! La fédération veille sur ce blé en herbe avec le même soin qu'elle a porté à réglementer l'apprentissage, travaillé sans relâche pour l'organisation des cours professionnels et contribué à l'édification des écoles de typographie.

Demain, cette turbulente jeunesse prendra possession de l'instrument magnifique forgé d'audace et de sacrifice par l'armée de tous ceux qui ont voulu ce syndicalisme libre, ces milliers de typos qui sont restés fidèles à la solidarité professionnelle et humaine.

Demain, ces jeunes continueront la tâche et se pencheront sur d'autres problèmes. Car rien n'est définitif et tout est perfectible. Déjà se profilent — danger ou bienfait — les inconnues de l'automatisation. Des savants étudient et découvrent de nouveaux procédés. Des machines rapides et perfectionnées sortent des laboratoires et leurs prototypes préoccupent les hommes de métier qui se demandent, entre autres, si le film ne va pas remplacer le plomb.

L'histoire ne s'arrête jamais. La lutte des hommes non plus. Possédant raison et expérience, la Fédération suisse des typographes saura vaincre les difficultés qui l'attendent dans l'intérêt de ses membres et pour l'honneur du syndicalisme suisse.

L'intermède de la Romande (1873 – 1916)

Par *Pierre Aragno*

Si la Société typographique de Berne peut incontestablement revendiquer l'honneur d'avoir ramassé les eaux alémaniques qui ont fait le puissant Typographenbund, c'est non moins justement que l'on doit attribuer à la Société typographique de Genève celui d'avoir constitué, en 1873, ce qui devait devenir son principal affluent : la Fédération des typographes de la Suisse romande, celle que l'on a tout bonnement appelé, avec un brin d'affection, *la Romande*. Mais cet affluent, qui a toujours suivi un cours étroitement et solidièrement parallèle à celui du Typographenbund, c'est aux sociétés typographiques de La Chaux-de-Fonds et de Lausanne que l'on doit de l'avoir acheminé à la jonction définitive en 1916. En 1888 déjà, à la fédérative de Fribourg, les délégués de La Chaux-de-Fonds proposent d'examiner l'union de la Romande avec le Typographenbund. D'autre part, alors qu'il a son siège à Lausanne, le Comité central de la Romande passe, le 1^{er} janvier 1901, avec le Typographenbund, une convention de réciprocité si étroite qu'elle équivaut sinon à une fusion, du moins à un mariage avec presque tout l'usufruit et la simple séparation du capital. Enfin, par la plus harmonieuse des évolutions, c'est de cette République de Berne, toujours tournée vers la France, que vient, pour nous accueillir à notre arrivée au fleuve, le plus ferme et le plus fraternel des parrainages, celui du premier secrétaire de la Fédération alémanique. Il s'appelait Jacques Schlumpf. Il avait trimardé et travaillé à Besançon où il fonda la